# Tafsir Al Qur'an sourate Al Fajr

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

# 89 - Al-Fajr

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Par l'Aube!
2. Et par les dix nuits!
3. Par le pair et l'impair!
4. Et par la nuit quand elle s'écoule!
5. N'est-ce pas là un serment, pour un doué d'intelligence?
6. N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi avec les 'Aad
7. [avec] Iram, [la cité] à la colonne remarquable,
8. dont jamais pareille ne fut construite parmi les villes?
9. Et avec les Thamûd qui taillaient le rocher dans la vallée?
10. Ainsi qu'avec Fir'awn, l'homme aux épieux?
11. Tous, étaient des gens qui transgressaient dans [leurs] pays,
12. et y avaient commis beaucoup de désordre.
13. Donc, ton Seigneur déversa sur eux un fouet du châtiment.
14. Car ton Seigneur demeure aux aguets.

L'aurore est le moment connu situé à la fin de la nuit. Mais Masrûq précise qu'il s'agit de celle du dixième jour de Dhul-Hijja, le jour du sacrifice. On a dit aussi qu'il s'agit de la prière accomplie à ce moment-là.

« Par l'aube ! » (Al-Fajr, 89:1)

Il est cité dans le Sahih de Boukhari, d'après Ibn 'Abbâs, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Aucune bonne œuvre n'est plus aimée d'Allah que celles accomplies durant ces jours — les dix premiers de Dhul-Hijja. »

On lui demanda : « Même pas le combat dans la voie d'Allah ? »
Il répondit : « Même pas le combat dans la voie d'Allah, à l'exception d'un homme qui sort combattre avec ses biens et sa personne, puis revient sans rien de tout cela. » (Rapporté par Boukhari)
Quant aux jours « Pair » et « Impair », Ibn 'Abbâs a dit qu'il s'agit du jour de 'Arafat (impair) et de celui du sacrifice (pair), car le premier est le neuvième jour de Dhul-Hijja et l'autre le dixième.
« Et par le pair et l'impair ! » (Al-Fajr, 89:3)
Abou Saîd Ibn 'Awf rapporte avoir entendu 'Abdullah Ibn Az-Zoubayr prêcher les croyants. Un homme lui demanda : « Ô prince des croyants, explique-moi le pair et l'impair. »
Il répondit : « Le pair est la parole d'Allah : « Celui qui ne lui consacre que deux jours ne commet pas de péché. »
Quant à l'impair, il est : « Et il n'y a pas de péché pour celui qui, craignant Allah, part ou s'attarde. » (Al-Baqara, 2:203)
— Allah est l'Unique (impair) et vous, ô hommes, êtes pairs.
— Ou encore : le pair est la prière de l'aube et l'impair celle du coucher du soleil (d'après Ibn 'Abbâs).
— Allah est l'Unique, et le pair est le mâle et la femelle.
— Ou bien : tout ce qu'Allah a créé est pair, tels que le ciel et la terre, la terre ferme et la mer, l'homme et le djinn, le soleil et la lune.

Allah a dit : « Et de toute chose Nous avons créé deux éléments de couple, afin que vous vous rappeliez. » (Adh-Dhâriyât, 51:49)
Et ceci afin de savoir que Celui qui a créé ces couples est Unique (d'après Moujâhid).
Telles sont les principales interprétations rapportées au sujet du pair et de l'impair.
« Et par la nuit quand elle s'écoule ! » (Al-Fajr, 89:4)
« Par la nuit qui marche », c'est-à-dire lorsqu'elle commence à disparaître avec l'apparition de l'aube. Si Allah a juré par la nuit lorsqu'elle tombe et que le jour disparaît, c'est comme Il a dit ailleurs : « Par la nuit quand elle survient !
Et par l'aube quand elle exhale son souffle ! » (At-Takwîr, 81:17-18) Mais aurais-Je besoin de jurer, en la circonstance, si Je m'adressais à un homme raisonnable ?
Allah veut faire comprendre qu'Il a juré par ces moments consacrés aux pratiques religieuses telles que la prière, le pèlerinage et d'autres œuvres surérogatoires que l'homme accomplit pour se rapprocher d'Allah, recherchant uniquement Sa satisfaction, Le craignant et s'humiliant devant Lui.
« N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi avec les 'Âd ? » (Al-Fajr, 89:6) Ne sais-tu pas comment ton Maître s'est comporté à l'égard des 'Âdites ?
Ce peuple de tyrans et de rebelles Lui a désobéi en traitant Ses Prophètes de menteurs. Allah les a alors châtiés et anéantis.
« [Les 'Âd] d'Iram, à la haute stature,

Dont rien de semblable n'avait été construit parmi les cités. » (Al-Fajr, 89:7-8)
« Les habitants d'Iram, la cité aux colonnes. » Il s'agit des premiers 'Âd auxquels Allah envoya Son Prophète Hûd (عليه السلام). Ils se rebellèrent contre lui et le traitèrent d'imposteur. Allah sauva Hûd et ceux qui crurent en lui, et anéantit les autres par : « un vent glacial, d'une violence extrême. » (Al-Hâqqa, 69:6)
Allah a relaté leur histoire dans le Qur'an afin qu'elle serve de leçon aux hommes. Ils habitaient dans des demeures faites de nattes de poils soutenues par des colonnes. Ils étaient réputés pour leur grande stature et leur force physique. Hûd leur rappela ces bienfaits d'Allah en les exhortant à les utiliser dans l'obéissance au Seigneur qui les a créés.
Allah a dit à leur sujet : « Et rappelez-vous quand Il vous a fait succéder au peuple de Noé, et qu'Il a accru votre stature en hauteur et en puissance. Rappelez-vous donc les bienfaits d'Allah afin que vous réussissiez. » (Al-A'râf, 7:69)
Ce peuple des 'Âdites, Allah n'en créa pas de semblable dans aucun pays, comme il a été mentionné à propos de leur stature et de leur force. Moujâhid a dit : « Iram fut le peuple des premiers 'Âdites. »
Qatâda et As-Souddî ont avancé : Iram est le royaume des 'Âdites qui ne s'installaient pas dans une contrée déterminée.
Quant à Ibn 'Abbâs, il a dit : « La cité aux colonnes désigne les hommes qui avaient une très haute stature. »
« [Les 'Âd] d'Iram, à la haute stature,

Dont rien de semblable n'avait été créé parmi les cités. » (Al-Fajr, 89:7-8)

« Qui n'avait pas d'égale dans aucun pays. » Il s'agit de cette tribu qui vivait à cette époque. Al-Miqdâm a dit : « L'un d'entre eux pouvait porter un énorme rocher pour détruire avec lui tout un quartier. »

L'auteur de cet ouvrage a conclu : « Que ces colonnes soient des monuments qu'ils ont élevés, ou pour bâtir leurs demeures, ou une certaine arme qu'ils ont utilisée, ou encore pour désigner leur très haute stature, ces 'Âdites ne formaient qu'un des peuples passés mentionnés dans le Qur'an. »

« Et [rappelle-toi] comment Il a agi avec les Thamûd, Qui taillaient leurs demeures dans le roc, dans la vallée. » (Al-Fajr, 89:9) Comment Il s'est comporté vis-à-vis des Thamûd qui avaient creusé leurs demeures dans le roc d'Al-Wâdî.

D'après Ibn Ishâq, ils taillaient leurs demeures dans une vallée appelée Wâdî Al-Qurâ. Nous avons déjà évoqué et commenté leur histoire dans la sourate Al-A'râf [07].

« Et [rappelle-toi] Fir'awn, l'homme aux épieux. » (Al-Fajr, 89:10) Comment Il s'est comporté vis-à-vis de Fir'awn, l'homme aux épieux.

Ce verset (n°10) a fait l'objet d'une controverse quant à la traduction du terme arabe « dhî al-awtâd ».

D'après Ibn 'Abbâs, il s'agit de ses soldats qui lui assuraient une administration puissante.

Moujâhid et d'autres ont rapporté que Fir'awn liait les mains et les pieds des hommes à des épieux.

Thâbit Al-Banânî, quant à lui, a avancé que Fir'awn avait planté dans la terre quatre épieux auxquels il avait attaché les membres de sa femme, en plaçant sur son corps un énorme rocher. Elle demeura ainsi jusqu'à sa mort.
Le peuple de Fir'awn était rebelle et semait la corruption parmi les hommes, causant de nombreux scandales.
« Tous transgressaient dans les pays Et y multipliaient la corruption. » (Al-Fajr, 89:11-12) Ton Maître leur appliqua alors le fouet de Son châtiment » en leur infligeant une répression céleste qu'ils ne pouvaient repousser.
« Ton Seigneur est vraiment aux aguets. » (Al-Fajr, 89:14)
« Car ton Maître est aux aguets. » Il voit, entend et observe Ses serviteurs de près afin de les rétribuer dans l'au-delà selon leurs œuvres. Toutes les créatures comparaîtront devant Lui pour être jugées avec équité, et chacune recevra la récompense qu'elle mérite.

15. Quant à l'homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit:"Mon Seigneur m'a honoré".
16. Mais par contre, quand Il l'éprouve en lui restreignant sa subsistance, il dit:"Mon Seigneur m'a avili?.
17. Mais non! C'est vous plutôt, qui n'êtes pas généreux envers les orphelins;
18. qui ne vous incitez pas mutuellement à nourrir le pauvre,
19. qui dévorez l'héritage avec une avidité vorace,

20. et aimez les richesses d'un amour sans bornes.
21. Prenez garde! Quand la terre sera complètement pulvérisée,
22. et que ton Seigneur viendra ainsi que les Anges, rang par rang,
23. et que ce jour-là, on amènera l'Enfer; ce jour-là, l'homme se rappellera. Mais à quoi lui servira de se souvenir?
24. Il dira:"Hélas! Que N'ai-je fait du bien pour ma vie future!
25. Ce jour-là donc, nul ne saura châtier comme Lui châtie,
26. et nul ne saura garrotter comme Lui garrotte.
27. "Ô toi, âme apaisée,
28. retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée;
29. entre donc parmi Mes serviteurs,
30. et entre dans Mon Paradis".

Allah, dans ces versets, montre l'ingratitude de l'homme et son comportement. Car cet homme, une fois comblé de bienfaits et d'honneurs, dit : « Mon Seigneur m'a honoré ».

Mais, au contraire, s'Il l'éprouve en lui mesurant Ses bienfaits, il s'écrie : « Mon Seigneur m'a humilié ».

Qu'Allah fasse largesses à l'homme ou lui donne sa part de biens avec parcimonie, cela constitue pour lui une épreuve, comme Il a dit : « Pensent-ils que ce que Nous leur accordons, en biens et en enfants,
est [pour eux] une avance des bonnes choses ?
Non ! Mais ils n'en sont pas conscients. » (Al-Mu'minûn, 23:55-56)

D'autre part, peut-on considérer comme une humiliation le fait qu'Allah mesure Ses dons à l'homme ? Erreur. Car Allah accorde Ses bienfaits à celui qu'Il aime comme à celui qu'Il n'aime pas, tout comme Il peut donner avec parcimonie. L'essentiel est que l'homme reste soumis aux décrets d'Allah dans tous les cas, de sorte que, s'il est enrichi, il doit être reconnaissant envers Dieu, et que, s'il est appauvri, il doit faire montre de patience. Voilà le but de cette épreuve.

« Détrompez-vous ! La vérité est que vous n'êtes pas bienfaisants envers l'orphelin, » (Al-Fajr, 89:17)

Ce verset constitue une exhortation à être bienveillant à l'égard de l'orphelin et à l'honorer, comme il est dit dans un hadith : « La meilleure maison des musulmans est celle où se trouve un orphelin que l'on traite avec bonté, et la pire est une maison où on le traite mal. » (Rapporté par 'Abdullah Ibn Al-Mubârak)

Et le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Celui qui prend en charge un orphelin et moi serons au Paradis comme cela. » En disant cela, il joignit son index à son médius. (Rapporté par Abou Dâwoud)

« Et vous ne vous encouragez pas mutuellement à nourrir le pauvre, » (Al-Fajr, 89:18)

Sans accomplir aucun acte de charité envers les pauvres et les misérables, ni vous inciter mutuellement à le faire.

« Et vous dévorez les héritages avec une avidité sans borne, » (Al-Fajr, 89:19)

Ou, selon une autre traduction qui en donne le sens exact : « Vous dévorez avec avidité les héritages —

qu'ils soient ceux des veuves ou des orphelins — sans distinguer le licite de l'illicite. »

« Prenez garde ! Quand la terre sera complètement pulvérisée,
Et que ton Seigneur viendra ainsi que les Anges, rang par rang,
Et que ce jour-là on amènera l'Enfer ;
Ce jour-là, l'homme se rappellera. Mais à quoi lui servira de se souvenir ?
Il dira : "Hélas ! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future !"
Ce jour-là donc, nul ne saura châtier comme Lui châtie,
Et nul ne saura enchaîner comme Lui enchaîne. » (Al-Fajr, 89:21-26)

« Ô toi, âme apaisée,
Retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée ;
Entre donc parmi Mes serviteurs,
Et entre dans Mon Paradis. » (Al-Fajr, 89:27-30)

Allah parle de ce qu'il y aura lieu au Jour de la Résurrection, où la terre sera détruite de fond en comble et réduite en poussière. Les hommes sortiront de leurs tombeaux, le Seigneur viendra pour les juger après qu'ils auront recouru à l'intercession du maître des fils d'Adam, notre Prophète Muhammad ﷺ. Les anges se mettront en rangs devant Dieu. Quant à l'Enfer, comme l'a dit le Messager d'Allah ﷺ d'après 'Abdullah Ibn Mas'oud, il aura soixante-dix mille brides, dont chacune sera traînée par soixante-dix mille anges.

(Ce jour-là, l'homme se rappellera) en se souvenant de ce que ses mains ont perpétré dans le bas monde, (Mais à quoi lui servira ce rappel ?)
Il s'écriera : (Hélas ! Si seulement j'avais fait du bien pour ma vie future !)
Il regrettera tout ce qu'il a commis comme péchés, s'il était pécheur, et aussi ce qu'il n'a pas fait comme bonnes actions, davantage s'il était autrement.
Muhammad Ibn 'Amra, l'un des compagnons du Messager d'Allah ﷺ, comme l'a rapporté l'imam Ahmad, a dit :
« Si un homme s'était prosterné du jour de sa naissance jusqu'à sa mort, en accomplissant des actions qui plaisent à Allah, il constaterait que son œuvre est insignifiante. Il aimerait être ramené au bas monde pour en faire davantage. »
(Ce jour-là, nul ne châtiera comme Lui châtie) car personne ne châtiera comme Allah châtie celui qui Lui a désobéi.
(Et nul n'enchaînera comme Lui enchaîne) Aucune chaîne ne sera aussi meurtrissante que les siennes. Nul ne chargera quelqu'un de chaînes comme le font les anges, sous l'ordre de leur Seigneur, en leur confiant tout mécréant rebelle.
Quant à l'âme pure et apaisée qui s'est soumise à Allah et s'est conformée à Ses enseignements, on lui dira :
(Ô toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée) car tu seras satisfaite et agréée, et tu auras la belle récompense qu'Il t'a préparée.
(Entre donc parmi Mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis) On a dit que ceci sera adressé à l'âme croyante

lors de l'agonie, lorsque les anges viendront lui annoncer cette bonne nouvelle.
Au sujet de qui ce verset fut révélé ?
Certains ont dit : au sujet de 'Othman Ibn 'Affan, et d'autres au sujet de Hamza Ibn 'Abd Al-Mouttalib.
Quant à Ibn 'Abbâs, il a rapporté : « Ce verset fut révélé alors qu'Abou Bakr était assis devant le Messager d'Allah ﷺ. Il lui dit alors : "Ô Messager d'Allah, comme ils sont magnifiques, ces dires d'Allah !". Il lui répondit : "Ceci te sera dit." »
Oumama rapporte que le Messager d'Allah ﷺ fit une recommandation à un homme en lui disant : « Dis : Ô Allah, je Te demande une âme apaisée auprès de Toi, qui croit en Ta rencontre, qui soit satisfaite de ce que Tu lui as destiné et qui se contente de Tes bienfaits. »
(Rapporté par Ibn 'Assâker).